

DISPOSITIF  
ACCOMPAGNEMENT

1 ENTRETIEN  
PERSONNALISÉ



2 DIAGNOSTIC DE  
L'ENTREPRISE



3 PROPOSITION D'UNE  
ESTIMATION DE LA  
VALEUR DU BIEN



4 DOSSIER DE  
PRÉSENTATION



GRATUIT\*

DISPOSITIF  
COMMUNICATION

DIFFUSION DE L'ANNONCE  
SUR PLUSIEURS SUPPORTS

**L'Artisan Aquitain**  
Magazine 100% artisanat diffusé en 8000 ex

**Entreprise à vendre**  
Bulletin annonces diffusé sur le site internet de la Chambre de Métiers section 47 et auprès des futurs créateurs/repreneurs

**www.transentreprise.com**  
Site Internet spécialisé dans la vente des fonds artisanaux et commerciaux.  
Durée de diffusion de l'annonce 24 mois

**www.bnoa.net**  
Site internet «100% artisanat», spécialisé dans la vente des entreprises artisanales.  
durée de diffusion : jusqu'à la vente du bien

**www.pole-emploi.fr**



GESTION DE L'ANNONCE

Les conseillers économiques de la CMA  
•renseignent les éventuels repreneurs  
•mettent en relation le cédant et le repreneur potentiel (l'anonymat du cédant est préservé jusqu'à la mise en relation avec le repreneur potentiel)



300€ TTC



vo**tre** entreprise a de la valeur !



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle Aquitaine  
Lot-et-Garonne

Préparer la **TRANSMISSION**  
de votre **ENTREPRISE**  
avec votre chambre de Métiers  
et de l'Artisanat !



CONTACT

Service de Développement des Entreprises  
impasse Morère - CS 70 118 - 47004 AGEN  
TEL : 05 53 77 47 77 - Fax : 05 53 68 01 50  
Email : [contact47@artisanat-aquitaine.fr](mailto:contact47@artisanat-aquitaine.fr)

\*Pris en charge par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine pour les 55 ans et plus



## POURQUOI TRANSMETTRE ?

départ à la retraite, changement d'activité,  
reprise d'une autre affaire.....



*Pour toutes vos questions, contactez un  
conseiller économique de votre CMA*

## A QUI TRANSMETTRE ?

un salarié, un enfant, un tiers, un proche....



## QUOI TRANSMETTRE ?

fonds, murs, parts sociales....



## COMMENT DETERMINER LA VALEUR DE L'ENTREPRISE ?

chiffres d'affaires, barème en vigueur....



*A SAVOIR : Aucun pourcentage n'est  
prélevé par votre CMA sur la vente de  
votre entreprise*

## COMMENT TROUVER UN REPRENEUR ?

annonces, internet, réseau professionnel....

# L'ACCOMPAGNEMENT CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN 6 ETAPES

### 1

#### Entretien

personnalisé avec un conseiller  
expert de la transmission d'entre-  
prise qui vous guidera dans vos  
démarches !

### 4

#### Elaboration

du dossier de présentation de  
votre entreprise, outil pertinent et  
indispensable à la vente de votre  
bien

### 2

#### Réalisation

du diagnostic de votre  
entreprise,  
analyse des forces et faiblesses

### 5

#### Dispositif communication

pour faire connaître la  
vente de votre entreprise  
**Rédaction et diffusion de  
l'annonce** sur plusieurs supports :  
l'Artisan Aquitain, [www.bnoa.fr](http://www.bnoa.fr)  
[www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)

### 3

#### Proposition d'une estimation

de la valeur de votre entreprise à partir  
des barèmes  
en vigueur

### 6

#### Suivi personnalisé

de votre dossier, gestion de  
l'annonce, mise en relation avec un  
repreneur et confidentialité